

# Passeport ambulatoire



## Hôpital d'Instruction des armées Sainte-Anne

*Un hôpital moderne et innovant ouvert aux militaires et aux civils*

**L'Unité de Chirurgie Ambulatoire (UCA) vous accueille  
de 6h45 à 19h30 du lundi au vendredi**



Secrétariat UCA : 04.83.16.23.50/ 25.87

Préadmission : 04.83.16.24.30

Standard de l'hôpital : 04.83.16.20.14

# ACCÈS À L'HIA SAINTE-ANNE

2 Parkings visiteurs gratuits



Dépose minute



Ambulances et places handicapés



Réseau Mistral Bus n°15



## NIVEAU 0



Ascenseur Ouest



Ascenseur Centre



Ascenseur Est

Couloir d'accueil



Couloir d'accueil



ENTREE HOPITAL (esplanade)

Réfectoire du personnel

Cafétéria Point presse

Service des admissions et facturations (SAF) **H**

Conciergerie

POINT INFO

## NIVEAU -1

Vers Hôpital Médical de jour

Vers Réanimation Unité de Surveillance continue (USC)



Ascenseur Ouest

LABORATOIRES

SALLE ATTENTE

ACCUEIL UCA ENDOSCOPIE

Suivre la ligne bleue

Vers endoscopie

Vers UCA / Patient J0

Préadmission et Consultation d'anesthésie

# Bienvenue à l'HIA Sainte-Anne

- L'hospitalisation en ambulatoire correspond à une hospitalisation de moins d'une journée.
- Vous entrez et sortez le même jour avec une durée d'hospitalisation qui varie selon votre chirurgie, votre mode d'anesthésie et des critères de sécurité.
- Ce livret est fait pour vous accompagner tout au long de votre parcours ambulatoire, depuis la consultation d'anesthésie jusqu'à votre retour à domicile.
- Merci de le lire attentivement de manière à prendre connaissance des différentes étapes de votre parcours de soins.
- Afin de faciliter votre orientation dans l'hôpital, nous vous proposons en page 2 un plan simplifié du niveau 0 et du niveau -1.

## Les 6 étapes de votre parcours de soins en chirurgie ambulatoire

<b>1</b>	Consultation d'anesthésie.....	P4
<b>2</b>	Service des admissions et facturations.....	P5
<b>3</b>	Préparation et appel veille.....	P6
<b>4</b>	Le jour de l'intervention à domicile.....	P7
<b>5</b>	Le jour de l'intervention à l'hôpital.....	P8
	Informations pratiques pour les accompagnants.....	P9
<b>6</b>	Retour à domicile et appel du lendemain.....	P10
	Contacts.....	P12

COVID-19

**PROTÉGEONS-NOUS  
LES UNS LES AUTRES**





## Consultation d'anesthésie

**Le médecin anesthésiste vous apporte les informations suivantes :**

- Technique d'anesthésie adaptée à votre état de santé
- Bénéfices et risques de l'anesthésie
- Prise en charge de la douleur post-opératoire

**Le saviez-vous ?**

Le jour de votre intervention chirurgicale, ce n'est pas obligatoirement le médecin rencontré en consultation d'anesthésie qui vous prendra en charge, mais toutes les informations nécessaires lui auront été transmises.

Durant votre passage au bloc opératoire vous aurez à vos côtés une équipe d'infirmiers anesthésistes diplômés d'état. En collaboration avec le médecin, ils procéderont à votre installation, à la surveillance de votre anesthésie et à la gestion de votre douleur dès votre réveil.



**Votre consultation d'anesthésie a lieu  
au niveau -1 | OUEST**  
( ascenseur bleu, voir plan p2 )



Veuillez vous munir des documents suivants :

- Le questionnaire d'anesthésie rempli
- Les ordonnances de vos traitements habituels
- Vos derniers bilans biologiques
- Vos derniers examens cardiologiques si vous en avez

**MERCI DE PRENDRE UN  
TICKET**

**avant de vous installer  
dans la salle d'attente**



# Service des admissions et facturations



**Cette étape est obligatoire**  
**Elle vous permet de bénéficier du Tiers payant**

Après votre passage en cellule de préadmission, ou le jour de votre arrivée en hospitalisation présentez vous au Service des admissions et facturations (SAF) avec les pièces suivantes :

- Documents remis par la cellule de préadmission
- Pièce d'identité
- Carte Vitale
- Carte de Mutuelle ( si vous en possédez une )
- Si vous en êtes titulaire :
  - Article L115
  - Attestation CMU ( Couverture Maladie Universelle )
  - Carte AME ( Aide Médicale d'État )
  - Attestation d'accident de travail ou DAPIAS pour les militaires



**Localisation : Niveau 0 | CENTRE | Hall d'accueil**

( voir plan p2 )



**MERCI DE PRENDRE UN  
TICKET**

avant de vous installer  
dans la salle d'attente





## À domicile

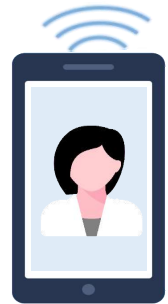
### Appel veille

Une infirmière de l'équipe de l'Unité de Chirurgie Ambulatoire vous appellera la veille de l'intervention pour vous communiquer les points suivants :

- Heure de convocation à l'Unité de Chirurgie Ambulatoire ( qui n'est pas l'heure de passage au bloc opératoire )
- Consignes pour la période de jeûne (si nécessaire) et la gestion de vos traitements habituels
- Rappel des consignes de sécurité pour la chirurgie ambulatoire
- Rappel des consignes d'hygiène pour la préparation cutanée

Elle vérifiera avec vous les points suivants :

- Absence de problème de santé depuis la consultation
- Examens que vous avez réalisés pour la chirurgie ( si indiqués )



### Préparation de l'hospitalisation

Assurez-vous que vous avez bien réuni et rempli tous les documents nécessaires à l'intervention et à votre hospitalisation :

- Résultats d'imagerie ( radiologie, IRM, scanner, échographie...)
- Résultats d'examens biologiques ( bilan sanguin, ECBU...)
- Fiche de consentement unique remplie et signée pour : l'intervention, l'anesthésie, la chambre individuelle, la personne de confiance
- Questionnaire médical ( anesthésie locale )

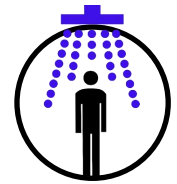


### Consignes alimentaires

- **Restez à jeun durant les 6h qui précèdent l'anesthésie** ( ne rien manger et ne pas boire de laitages )
- **Ne consommez pas d'alcool et ne fumez pas** dans les 12h qui précèdent l'intervention
- **Vous pouvez boire des liquides clairs** ( eau, thé, café, jus de fruit sans pulpe ) jusqu'à 2h avant l'anesthésie
- **Vous pouvez prendre les médicaments autorisés avec une gorgée d'eau**



# À domicile Hygiène corporelle

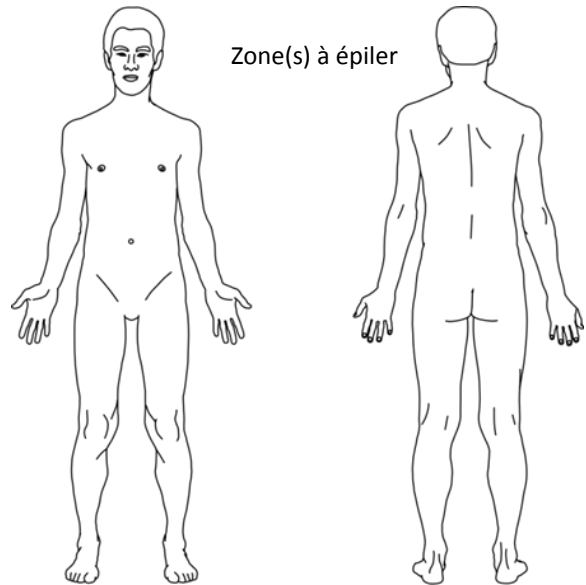


## La veille de l'intervention

### Dépilation de la zone opérée

La dépilation est une prescription médicale : utilisez une tondeuse ou une crème dépilatoire, n'utilisez pas le rasoir (risque de micro coupures qui favorisent l'infection).

- Pas de dépilation nécessaire
- Dépiler la zone coloriée ou entourée sur le dessin



## Le jour de l'intervention

### Douche pré-opératoire

- Utilisez un savon neuf et un linge de toilette propre du jour
- Retirez tous vos bijoux, piercing, vernis
- Coupez-vous les ongles



**1**  
Mouillez **de haut en bas** l'ensemble du corps en commençant par les cheveux, le visage et le corps

**Faire mousser le savon  
Se laver en insistant sur...**



**2**  
...les cheveux, autour du nez et le cou...



**3**  
...les aisselles...



**4**  
...les plis des seins, le nombril, les jambes, les parties génitales, le pli inter fessier et les fesses, terminer par les plis de l'aîne...

**Avant de partir de la maison**



**6**  
...Rincer soigneusement les cheveux et tout le corps.



**5**  
...ne pas oublier les ongles des mains et des pieds...



**7**  
Séchez vous **de haut en bas** avec une serviette propre.  
Enfilez des **vêtements propres**.



**8**  
Brossez vous les **dents**

**Ni maquillage, ni vernis à ongles, ni bijoux, ni objets de valeur**



## À l'hôpital le jour de l'intervention

### Enregistrement à l'accueil de l'Unité de chirurgie ambulatoire (UCA)



Niveau -1 | OUEST | ascenseur bleu  
Heure d'arrivée donnée lors de l'appel de la veille  
(voir plan p2)



#### N'OUBLIEZ PAS DE VOUS MUNIR DE VOTRE DOSSIER

- En fonction de votre intervention vous serez installé soit en chambre partagée, soit en salle d'attente après vous être changé dans un vestiaire
- Des casiers sécurisés sont mis à disposition pour vos effets personnels
- La salle d'attente est destinée aux patients de chirurgie ophtalmologique et orthopédique du membre supérieur sous anesthésie locale ou locorégionale
- Une collation vous sera servie après l'intervention
- Vous pourrez attendre votre accompagnant dans le salon de sortie du service avant de quitter l'hôpital



Chambre partagée



Casiers sécurisés



## Informations pratiques pour les accompagnants



Pour des raisons d'organisation de service et d'hygiène ( prévention des infections ) ainsi que de confidentialité médicale, nous vous demandons autant que possible de ne pas attendre dans le service ( sauf patient mineur ou sous tutelle ). L'équipe vous appellera dès que vous pourrez rejoindre votre proche.

**L'hôpital met à votre disposition un certain nombre de structures  
pour vous permettre de patienter confortablement.**

**Un jardin arboré  
avec des bancs**



**Une cafétéria  
Des distributeurs de boissons**



**Des espaces de repos  
à l'intérieur de l'hôpital**

**Un point info**



**Une conciergerie**



**Niveau 0 | Hall d'accueil**



## Retour à domicile Conseils et recommandations



### Concernant votre retour à domicile

- Vous n'êtes pas autorisé(e) à partir seul de l'hôpital, votre retour à domicile ne peut se faire qu'accompagné(e) d'un adulte responsable
- Pour un mineur, 2 adultes sont nécessaires : 1 conducteur + 1 accompagnant
- Prévoyez, en cas de besoin, une personne qui pourra rester à vos côtés la nuit suivant votre sortie
- Vous devez disposer d'un téléphone au domicile où vous passerez la nuit suivant la sortie



### Pendant les 24h suivant l'intervention

- Ne buvez pas d'alcool, évitez de fumer
- Vous pouvez prendre une douche dès le soir de l'intervention ( sauf si présence d'un pansement )



### Transport

Vous ne devez :

- ni conduire de véhicule
- ni prendre de transport en commun
- ni utiliser de 2 roues, même en tant que passager



### Votre traitement

- Reprenez votre traitement habituel dès le soir sauf avis médical contraire
- Prenez les médicaments prescrits sur l'ordonnance de sortie



### Alimentation et boissons

- Vous pouvez boire et manger dès la sortie de l'hôpital



### Pendant les 24h après une anesthésie générale

- Votre vigilance peut être diminuée sans pour autant que vous vous en rendiez compte
- Ne prenez aucune décision importante
- N'utilisez pas d'appareil potentiellement dangereux
- Ne prévoyez aucune activité physique ou sportive, restez au calme

## Retour à domicile

### Conseils et recommandations



#### Après une anesthésie locale ou locorégionale

- L'anesthésie peut persister quelques heures
- Pensez à bien protéger le membre anesthésié pour ne pas vous blesser (bras en écharpe, béquilles)
- Débutez le traitement antalgique avant l'arrêt de l'effet de l'anesthésie pour assurer un bon relais et éviter l'apparition des douleurs : prenez le traitement prescrit même en l'absence de douleur et ce pendant 48h



#### Consignes liées à l'intervention

- Quelques effets secondaires et/ou indésirables peuvent survenir : douleur, fièvre, nausées, vomissements, saignements, écoulement, suintement, hématome, troubles neurologiques.
- Si ces symptômes persistent ou apparaissent lors de votre retour à domicile, nous vous demandons de prendre contact avec le service concerné ou les urgences ( voir dernière page ).
- Après une intervention urologique, en cas de brûlures urinaires persistantes et/ ou de sang dans les urines, contactez le secrétariat de chirurgie ou les urgences ( voir dernière page ).



## Appel du lendemain à domicile



Un contact sera pris par l'Unité de chirurgie ambulatoire dès le lendemain de l'hospitalisation ( appel téléphonique, SMS ) afin de s'assurer que les suites de votre intervention se passent normalement.



N'hésitez pas à signaler tout problème, ou toute question que vous pourriez vous poser.



## Coordonnées des personnes à joindre si nécessaire

**Appelez l'hôpital ( voir numéro ci-dessous ) en cas de :**

- Douleurs dans la poitrine
- Douleurs insuffisamment calmées par le traitement prescrit
- Maux de tête persistants
- Nausées, vomissements qui se prolongent
- Saignement important de la cicatrice, si elle est excessivement gonflée
- Suintement ou mauvaise odeur de la cicatrice
- Rougeur, douleur ou chaleur de la cicatrice et/ou d'une de vos jambes
- Difficultés à respirer normalement
- Température supérieure à 38.5°C
- Besoin de renseignements sur le traitement prescrit

De 7h30 à 19h		A partir de 19h + samedi + dimanche + fériés	
			
Unité de chirurgie ambulatoire (UCA)	04.83.16.23.48	Chirurgien de garde	04.83.16.25.31
Secrétariat de :		<b>Structure des urgences</b>	<b>04.83.16.20.15</b>
Chirurgie	04.83.16.22.70	Anesthésiste de garde	04.83.16.20.54
Endoscopie	04.83.16.21.34		
Réanimation et brulés	04.83.16.23.76		
Radiologie	04.83.16.22.01		
Cardiologie	04.83.16.22.55		

**En cas d'urgence vitale appelez le SAMU en composant le 15**